Mobilité des données des SVM

ONTAP 9

NetApp
February 13, 2026

This PDF was generated from https://docs.netapp.com/fr-fr/ontap/svm-migrate/index.html on February 13, 2026. Always check docs.netapp.com for the latest.

Sommaire

Mobilité des données des SVM . . . 1
Découvrez la mobilité des données ONTAP SVM . . . 1
Flux de production de la migration SVM . . . 1
Support du système de migration SVM . . . 2
Prise en charge de l'évolutivité par version ONTAP . . . 2
Exigences de performances de l'infrastructure réseau pour le temps de réponse aller-retour TCP (RTT) entre le cluster source et le cluster de destination . . . 2
Nombre maximal de volumes pris en charge par SVM . . . 2
Prérequis . . . 3
Et des meilleures pratiques . . . 4
Opérations SVM . . . 4
Fonctionnalités prises en charge et non prises en charge . . . 4
Opérations prises en charge pendant la migration . . . 9
Informations post-migration . . . 10
Migrer une SVM ONTAP . . . 10
Migration d'une machine virtuelle ONTAP avec basculement automatique activé . . . 10
Migrer une machine virtuelle ONTAP avec basculement automatique du client désactivé . . . 11
Migrer une SVM ONTAP avec le nettoyage du code source désactivé . . . 11
Surveiller la migration des volumes ONTAP . . . 12
Mettre en pause et reprendre une migration SVM ONTAP . . . 12
Interrompre la migration . . . 12
Reprendre les migrations . . . 13
Annuler une migration SVM ONTAP . . . 13
Basculement manuel des clients après la migration d'une SVM ONTAP . . . 14
Supprimer manuellement la SVM ONTAP source après la bascule du client . . . 14

Mobilité des données des SVM

Découvrez la mobilité des données ONTAP SVM

À partir d' ONTAP 9.10.1, les administrateurs de cluster peuvent déplacer sans interruption une SVM d'un cluster source vers un cluster de destination pour gérer la capacité et l'équilibrage de charge, ou pour permettre des mises à niveau d'équipement ou des consolidations de centres de données.

La relocalisation SVM non perturbatrice est prise en charge sur les systèmes AFF dans ONTAP 9.10.1 et 9.11.1. À partir d' ONTAP 9.12.1, cette fonctionnalité est prise en charge à la fois sur les systèmes FAS et AFF et sur les agrégats hybrides.

Le nom et l'UUID du SVM restent inchangés après la migration, ainsi que le nom de la LIF de données, l'adresse IP et les noms d'objet, comme le nom du volume. L'UUID des objets du SVM sera différent.

À partir d' ONTAP 9.18.1, la migration SVM est prise en charge des systèmes de stockage ASA vers les systèmes de stockage ASA r2. Si vous possédez un système de stockage ASA r2 (ASA A1K, ASA A90, ASA A70, ASA A50, ASA A30, ASA A20 ou ASA C30) et que vous souhaitez migrer une SVM d'un système ASA vers votre système ASA r2, suivez les instructions ci-dessous."procédure à suivre" .

Flux de production de la migration SVM

Le schéma représente le workflow standard d'une migration de SVM. Démarrer une migration SVM depuis le cluster destination. Vous pouvez contrôler la migration depuis la source ou la destination. Vous pouvez effectuer une mise en service manuelle ou automatique. La mise en service automatique est effectuée par défaut.

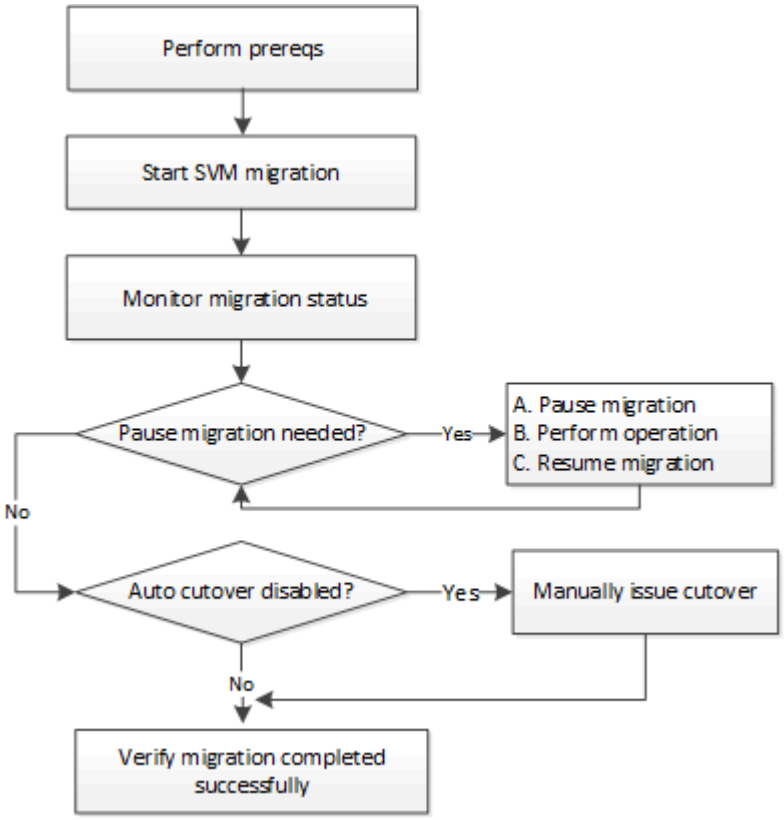

Support du système de migration SVM

Famille de contrôleurs	Versions de ONTAP prises en charge
ASA	ONTAP 9.18.1 et versions ultérieures"procédure à suivre" pour la migration SVM des systèmes ASA vers les systèmes ASA r2.
AFF série C.	ONTAP 9.12.1 correctif 4 et ultérieur
FAS	ONTAP 9.12.1 et versions ultérieures
AFF A-Series	ONTAP 9.10.1 et versions ultérieures

Lors de la migration d'un cluster AFF vers un cluster FAS avec des agrégats hybrides, le placement automatique des volumes tente d'effectuer une correspondance d'agrégats similaire. Par exemple, si le cluster source comporte 60 volumes, le placement des volumes tente de trouver un agrégat AFF sur la destination pour placer les volumes. Lorsque l'espace disponible sur les agrégats AFF est insuffisant, les volumes sont placés sur des agrégats comportant des disques non flash.

Prise en charge de l'évolutivité par version ONTAP

Version ONTAP	Paires HAUTE DISPONIBILITÉ dans la source et la destination
ONTAP 9.14.1 et versions ultérieures	12
ONTAP 9.13.1	6
ONTAP 9.11.1	3
ONTAP 9.10.1	1

Exigences de performances de l'infrastructure réseau pour le temps de réponse aller-retour TCP (RTT) entre le cluster source et le cluster de destination

En fonction de la version ONTAP installée sur le cluster, le réseau qui connecte les clusters source et destination doit avoir un temps d'aller-retour maximal, comme indiqué :

Version ONTAP	RTT maximum
ONTAP 9.12.1 et versions ultérieures	10 ms
ONTAP 9.11.1 et versions antérieures	2 ms.

Nombre maximal de volumes pris en charge par SVM

Le nombre maximal de volumes que vous pouvez migrer par SVM dans un cluster mixte ou hybride dépend du membre du cluster qui prend en charge le nombre de volumes le plus faible.

Source	Destination	ONTAP 9.14.1 et versions ultérieures	ONTAP 9.13.1	ONTAP 9.12.1	ONTAP 9.11.1 et versions antérieures

AFF	AFF	400	200	100	100
FAS	FAS	80	80	80	S/O
FAS	AFF	80	80	80	S/O
AFF	FAS	80	80	80	S/O

Prérequis

Avant de lancer une migration d'un SVM, vous devez réunir les conditions préalables suivantes :

- Vous êtes un administrateur de cluster.
- "Les clusters source et de destination sont interconnectés.".
- Les clusters source et de destination sont synchrones avec SnapMirror. "licence installée". Cette licence est incluse avec "ONTAP One".
- Tous les nœuds du cluster source exécutent ONTAP 9.10.1 ou une version ultérieure. Pour une prise en charge spécifique des contrôleurs de baie ONTAP , consultez "Hardware Universe".
- Tous les nœuds du cluster source exécutent la même version ONTAP .
- Tous les nœuds du cluster de destination exécutent la même version ONTAP .
- La version ONTAP du cluster de destination est identique ou au plus deux versions majeures plus récentes que celle du cluster source.
- Les clusters source et de destination prennent en charge le même sous-réseau IP pour l'accès aux données LIF.
- Les clusters source et de destination doivent tous deux disposer d'au moins une interface ayant accès à tous les réseaux de la SVM en cours de migration, sinon la vérification préalable de la migration échouera.
- Le SVM source contient moins de nombre maximal de volumes de données pris en charge pour la version.
- L'espace disponible à destination est suffisant pour le placement des volumes.
- Le gestionnaire de clés intégré ou la gestion de clés externe est configuré au niveau du cluster sur la destination si le SVM source possède des volumes chiffrés.
  - Dans ce cas, les gestionnaires de clés configurés au niveau SVM sur la source ne migrent pas vers la destination. La destination utilise le gestionnaire de clés au niveau du cluster.
- Si la source possède des volumes chiffrés et est configurée pour NetApp Aggregate Encryption (NAE), la destination doit également être configurée pour NAE.
- Si vous migrez un SVM entre une configuration non MetroCluster et une configuration MetroCluster, ou entre deux configurations MetroCluster, vérifiez que votre configuration répond aux exigences suivantes :

  La migration d'une SVM entre le cluster local et le cluster partenaire dans une configuration MetroCluster n'est pas prise en charge.

  - Les clusters MetroCluster source et destination sont dans un état « normal ». Cela signifie qu'ils ne peuvent pas être en mode de basculement ou en état d'attente de rétablissement.
  - Les clusters MetroCluster source et destination ne sont pas en cours de transition FC vers IP ni d'actualisation matérielle.
  - Le cluster source et le cluster de destination doivent tous deux exécuter ONTAP 9.16.1 ou une version ultérieure.

◦ Si la source est un cluster MetroCluster, le sous-type du SVM est « sync-source » (pas « sync-destination »).

> Si la destination est un cluster MetroCluster, le SVM créé sur la destination est toujours « sync-source ». Si la destination est un cluster non-MetroCluster, le sous-type du SVM est toujours « default ».

Et des meilleures pratiques

Lors d'une migration d'un SVM, il est recommandé de laisser une marge de 30 % sur le cluster source et le cluster de destination pour permettre l'exécution de la charge de travail du processeur.

Opérations SVM

Vérifiez les opérations susceptibles d'entrer en conflit avec une migration SVM :

- Aucune opération de basculement n'est en cours
- WAFLIRON ne peut pas être en cours d'exécution
- L'empreinte digitale n'est pas en cours
- Les opérations de déplacement, de réhébergement, de clonage, de création, de conversion ou d'analyse de volumes ne sont pas en cours.
- Aucune migration SVM n'est en cours sur le cluster de destination. Une seule migration SVM est autorisée à la fois.

Fonctionnalités prises en charge et non prises en charge

Le tableau présente les fonctionnalités ONTAP prises en charge par la mobilité des données des SVM et les versions ONTAP dans lesquelles la prise en charge est disponible.

Pour plus d'informations sur l'interopérabilité de la version ONTAP entre une source et une destination dans une migration SVM, voir "Compatibilité des versions ONTAP pour les relations SnapMirror".

Fonction	Version d'abord prise en charge	Commentaires
Journaux d'audit (NFS et SMB)	ONTAP 9.13.1	> Pour la migration SVM sur site avec audit activé, vous devez désactiver l'audit sur le SVM source, puis effectuer la migration. Avant la migration des SVM : • "Le journal d'audit doit être activé sur le cluster de destination.". • "Le chemin de destination du journal d'audit depuis la SVM source doit être créé sur le cluster destination".

Protection autonome contre les ransomwares	ONTAP 9.12.1	
Instances cloud	Non pris en charge	La migration des SVM depuis ou vers des instances sur site vers le cloud n'est pas prise en charge.
Cloud Volumes ONTAP	Non pris en charge	
Gestionnaire de clés externe	ONTAP 9.11.1	
FabricPool	Non pris en charge	
Relation de type « fanout » (la source de migration possède un volume source SnapMirror avec plusieurs destinations)	ONTAP 9.11.1	
SAN FC	Non pris en charge	
Flash Pool	ONTAP 9.12.1	
Volumes FlexCache	Non pris en charge	
Volumes FlexGroup	Non pris en charge	
Stratégies IPsec	Non pris en charge	
LIF IPv6	Non pris en charge	
San iSCSI	Non pris en charge	
Réplication de la planification des tâches	ONTAP 9.11.1	Dans ONTAP 9.10.1, les planifications de tâches ne sont pas répliquées au cours de la migration et doivent être créées manuellement sur le volume de destination. Depuis ONTAP 9.11.1, les planifications des tâches utilisées par la source sont automatiquement répliquées au cours de la migration.
Miroirs de partage de charge	Non pris en charge	

SVM MetroCluster	ONTAP 9.16.1	Depuis la version ONTAP 9.16.1, les migrations de SVM MetroCluster suivantes sont prises en charge : • Migration d'un SVM entre une configuration non MetroCluster et une configuration MetroCluster IP • Migration d'un SVM entre deux configurations MetroCluster IP • Migration d'un SVM entre une configuration FC MetroCluster et une configuration IP MetroCluster Remarque : les clusters source et de destination doivent tous deux exécuter ONTAP 9.16.1 ou une version ultérieure pour prendre en charge la migration SVM. Les migrations SVM MetroCluster suivantes ne sont pas prises en charge pour toutes les versions de ONTAP : • Migration d'un SVM entre deux configurations MetroCluster FC • Migration d'un SVM entre une configuration non MetroCluster et une configuration MetroCluster FC • Migration d'une SVM entre le cluster local et le cluster partenaire dans la même configuration MetroCluster . Voir le prérequis pour migrer un SVM dans une configuration MetroCluster .
Chiffrement d'agrégat NetApp (NAE)	ONTAP 9.11.1	Les volumes NAE doivent être placés sur une destination prenant en charge les volumes NAE. Si aucune destination NAE n'est disponible, l'opération de migration échoue.
Configurations NDMP	Non pris en charge	
NVE (NetApp Volume Encryption)	ONTAP 9.10.1	Les volumes NVE sont migrés en tant que volumes NVE sur la destination.
NFS v3, NFS v4.1 et NFS v4.2	ONTAP 9.10.1	
NFS v4.0	ONTAP 9.12.1	
NFSv4.1 avec pNFS	ONTAP 9.14.1	
NVMe over Fabric	Non pris en charge	

Gestionnaire de clés intégré OKM (Onboard Key Manager) avec le mode critères communs activé sur le cluster source	Non pris en charge	
ONTAP Select	Non pris en charge	La migration des SVM vers ou depuis les instances ONTAP Select n'est pas prise en charge.
Qtrees	ONTAP 9.14.1	
Quotas	ONTAP 9.14.1	
S3	Non pris en charge	
Protocole SMB	ONTAP 9.12.1 Cependant, le protocole SMB1 n'est pas pris en charge.	Les migrations SMB sont perturbatrices et nécessitent une actualisation du client après la migration.
Relations cloud SnapMirror	ONTAP 9.12.1	À partir de ONTAP 9.12.1, lorsque vous migrez un SVM sur site avec des relations cloud SnapMirror, le cluster de destination doit être installé et la "Licence cloud SnapMirror"capacité disponible doit être suffisante pour prendre en charge le déplacement de la capacité des volumes mis en miroir vers le cloud.
Destination asynchrone SnapMirror	ONTAP 9.12.1	

Source asynchrone SnapMirror	ONTAP 9.11.1	• Les transferts peuvent se poursuivre normalement sur les relations FlexVol SnapMirror pendant la majeure partie de la migration. • Tous les transferts en cours sont annulés pendant la période de basculement et les nouveaux transferts échouent pendant cette période. Ils ne peuvent pas être redémarrés tant que la migration n'est pas terminée. • Les transferts planifiés annulés ou manqués pendant la migration ne sont pas automatiquement démarrés une fois la migration terminée. Lors de la migration d'une source SnapMirror, ONTAP n'empêche pas la suppression du volume après la migration tant que la mise à jour SnapMirror n'a pas lieu. Cela se produit car les informations relatives à SnapMirror pour les volumes source SnapMirror migrés sont disponibles uniquement une fois la migration terminée et après la première mise à jour.
Paramètres SMTape	Non pris en charge	
SnapLock	Non pris en charge	
Synchronisation active SnapMirror	Non pris en charge	
Relations entre les pairs SVM SnapMirror	ONTAP 9.12.1	
Reprise d'activité de SVM SnapMirror	Non pris en charge	
SnapMirror synchrone	Non pris en charge	
Snapshots	ONTAP 9.10.1	
Verrouillage à toute épreuve des copies Snapshot	ONTAP 9.14.1	Le verrouillage inviolable des snapshots n'est pas équivalent à SnapLock. SnapLock Enterprise et SnapLock Compliance ne sont toujours pas pris en charge.
LIF/BGP IP virtuelles	Non pris en charge	

Virtual Storage Console 7.0 et versions ultérieures	Non pris en charge	
Clones de volumes	Non pris en charge	
Vscan	Non pris en charge	La migration des SVM compatibles Vscan n'est pas prise en charge.
VStorage	Non pris en charge	La migration n'est pas autorisée lorsque vStorage est activé. Pour effectuer une migration, désactivez l'option vStorage, puis réactivez-la une fois la migration terminée.

Opérations prises en charge pendant la migration

Le tableau suivant indique les opérations de volume prises en charge au sein du SVM de migration en fonction de l'état de migration :

Opération de volume	État de la migration SVM		
	En cours	**Pause**	**Mise en service**
Création	Non autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Supprimer	Non autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Désactivation de l'analyse du système de fichiers	Autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Activation de l'analyse du système de fichiers	Non autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Modifier	Autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Hors ligne/en ligne	Non autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Déplacer/réhéberger	Non autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Création/modification qtree	Non autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Création/modification de quotas	Non autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Renommer	Non autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Redimensionner	Autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Limiter	Non autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Les attributs des snapshots sont modifiés	Autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Modification de la suppression automatique du snapshot	Autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Création de snapshots	Autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Suppression de Snapshot	Autorisé	Autorisé	Non pris en charge
Restaurer le fichier à partir du snapshot	Autorisé	Autorisé	Non pris en charge

Informations post-migration

- Après la migration, les politiques de snapshots locaux ont l'extension -MIG, ce qui peut perturber certaines automatisations. Vous devriez rechercher cette extension et renommer les politiques si nécessaire.
- Les volumes SnapMirror de destination du coffre-fort migré doivent effectuer une resynchronisation pour réactiver la protection. La resynchronisation du coffre-fort est nécessaire car la migration crée une nouvelle base de référence entre les SVM de migration, plus récente que la précédente base de référence du coffre-fort. Une resynchronisation réactive le coffre-fort, ce qui supprimera également toutes les données plus récentes que la version de référence actuelle du coffre-fort, en particulier l'instantané généré lors de la migration.

Migrer une SVM ONTAP

Une fois la migration SVM terminée, les clients sont automatiquement mis en service sur le cluster de destination et le SVM inutile est retiré du cluster source. La mise en service automatique et le nettoyage automatique des sources sont activés par défaut. Si nécessaire, vous pouvez désactiver la mise en service automatique des clients pour suspendre la migration avant la mise en service et désactiver le nettoyage automatique des SVM source.

Description de la tâche

Cette procédure s'applique aux systèmes FAS, AFF et ASA . Si vous possédez un système ASA r2 (ASA A1K, ASA A90, ASA A70, ASA A50, ASA A30, ASA A20 ou ASA C30), suivez les instructions."procédure à suivre" migrer une SVM. Les systèmes ASA r2 offrent une expérience ONTAP simplifiée spécifique aux clients SAN uniquement.

- Vous pouvez utiliser le `-auto-cutover false` option permettant de suspendre la migration lors de la mise en service client automatique, puis d'effectuer la mise en service manuellement ultérieurement.

  Mise en service manuelle des clients après la migration de SVM

- Vous pouvez utiliser le privilège d'avance `-auto-source-cleanup false` Option permettant de désactiver la suppression du SVM source après la mise en service, puis de déclencher le nettoyage source manuellement ultérieurement, après la mise en service.

  Supprimer manuellement le SVM source après la mise en service

Migration d'une machine virtuelle ONTAP avec basculement automatique activé

Par défaut, les clients sont automatiquement mis en service sur le cluster de destination une fois la migration terminée et le SVM inutile est retiré du cluster source.

Étapes

1. Depuis le cluster destination, exécutez les contrôles préalables de migration :

   ```
   vserver migrate start -vserver <SVM_name> -source-cluster <cluster_name>
   -check-only true`
   ```

2. Depuis le cluster destination, démarrer la migration SVM :

```
vserver migrate start -vserver <SVM_name> -source-cluster <cluster_name>
```

3. Vérifier l'état de la migration :

```
vserver migrate show
```

L'état affiche « migrate-Complete » lorsque la migration de SVM est terminée.

Migrer une machine virtuelle ONTAP avec basculement automatique du client désactivé

Vous pouvez utiliser l'option –auto-mise en service false pour suspendre la migration lors de la mise en service automatique du client, puis effectuer la mise en service manuellement ultérieurement. Voir Mise en service manuelle des clients après la migration de SVM.

Étapes

1. Depuis le cluster destination, exécutez les contrôles préalables de migration :

```
vserver migrate start -vserver <SVM_name> -source-cluster <cluster_name>
-check-only true`
```

2. Depuis le cluster destination, démarrer la migration SVM :

```
vserver migrate start -vserver <SVM_name> -source-cluster <cluster_name>
-auto-cutover false`
```

3. Vérifier l'état de la migration :

```
vserver migrate show
```

L'état affiche « prêt pour la bascule » lorsque la migration SVM termine les transferts de données asynchrones et que le système est prêt pour l'opération de basculement.

Migrer une SVM ONTAP avec le nettoyage du code source désactivé

Vous pouvez utiliser l'option faux privilèges -auto-source-cleanup pour désactiver la suppression du SVM source après la mise en service, puis déclencher le nettoyage source manuellement après la mise en service. Voir Supprimer manuellement la SVM source.

Étapes

1. Depuis le cluster destination, exécutez les contrôles préalables de migration :

```
vserver migrate start -vserver <SVM_name> -source-cluster <cluster_name>
-check-only true`
```

2. Depuis le cluster destination, démarrer la migration SVM :

```
vserver migrate start -vserver <SVM_name> -source-cluster <cluster_name>
-auto-source-cleanup false`
```

3. Vérifier l'état de la migration :

```
vserver migrate show
```

L'état affiche Ready-for-source-cleanup lorsque la mise en service de la migration des SVM est terminée, et est prêt à supprimer le SVM sur le cluster source.

Surveiller la migration des volumes ONTAP

Outre le contrôle de la migration globale du SVM avec `vserver migrate show` Commande, vous pouvez surveiller l'état de migration des volumes que le SVM contient.

Étapes

1. Sur le cluster de destination, vérifiez l'état de la migration des volumes :

```
vserver migrate show-volume
```

Mettre en pause et reprendre une migration SVM ONTAP

Vous pouvez interrompre une migration SVM avant le démarrage de la mise en service. Vous pouvez interrompre une migration SVM à l'aide de `vserver migrate pause` commande.

Interrompre la migration

Vous pouvez interrompre une migration SVM avant le démarrage de la mise en service client à l'aide de `vserver migrate pause` commande.

Certaines modifications de configuration sont restreintes lorsqu'une opération de migration est en cours ; cependant, à partir de ONTAP 9.12.1, vous pouvez interrompre une migration pour corriger certaines configurations restreintes et pour certains États défaillants afin de résoudre les problèmes de configuration susceptibles d'avoir causé la défaillance. Voici quelques-uns des États défaillants que vous pouvez corriger lorsque vous interrompez la migration des SVM :

- `setup-configuration-failed`

- `migrate-failed`

Étapes

1. Depuis le cluster destination, suspendre la migration :

```
vserver migrate pause -vserver <vserver name>
```

Reprendre les migrations

Lorsque vous êtes prêt à reprendre une migration SVM en pause ou en cas d'échec d'une migration SVM, vous pouvez utiliser `vserver migrate resume` la commande.

Étapes

1. Depuis le cluster de destination, reprenez la migration SVM :

```
vserver migrate resume
```

2. Vérifier que la migration SVM a repris et contrôler la progression :

```
vserver migrate show
```

Annuler une migration SVM ONTAP

Si vous devez annuler une migration SVM avant qu'elle ne soit terminée, vous pouvez utiliser le `vserver migrate abort` commande. Vous pouvez annuler une migration SVM uniquement lorsque l'opération est en pause ou en échec. Vous ne pouvez pas annuler une migration SVM lorsque le statut est « basculement démarré » ou une fois le basculement terminé. Vous ne pouvez pas utiliser le `abort` option lorsqu'une migration SVM est en cours.

Étapes

1. Sur le cluster de destination, vérifiez l'état de la migration :

```
vserver migrate show -vserver <SVM_name>
```

2. Annuler la migration :

```
vserver migrate abort -vserver <SVM_name>
```

3. Vérifier la progression de l'opération d'annulation :

```
vserver migrate show
```

L'état de la migration indique l'abandon de la migration lorsque l'opération d'annulation est en cours. Lorsque l'opération d'annulation est terminée, l'état de la migration n'indique rien.

Basculement manuel des clients après la migration d'une SVM ONTAP

Par défaut, la mise en service du client vers le cluster de destination est effectuée automatiquement une fois la migration du SVM arrivée à l'état « prêt pour la mise en service ». Si vous désactivez la mise en service client automatique, vous devez effectuer la mise en service client manuellement.

Étapes

1. Exécuter manuellement la mise en service des clients :

```
vserver migrate cutover -vserver <SVM_name>
```

2. Vérifier l'état de l'opération de mise en service :

```
vserver migrate show
```

Supprimer manuellement la SVM ONTAP source après la bascule du client

Si vous avez effectué la migration SVM avec le nettoyage source désactivé, vous pouvez supprimer le SVM source manuellement une fois la mise en service client terminée.

Étapes

1. Vérifiez que l'état est prêt pour le nettoyage de la source :

```
vserver migrate show
```

2. Nettoyez la source :

```
vserver migrate source-cleanup -vserver <SVM_name>
```

Informations sur le copyright

Copyright © 2026 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site http://www.netapp.com/TM sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.